

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal du 22 juin 2022

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Développement économique Matanie (DEM), tenue le 22 juin 2022, à 17 h, à La Centrale Matanie.

Présences :

Une trentaine de personnes sont présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membres, dirigeants, employés, membres du conseil d'administration ou partenaires. La liste se retrouve en annexe.

M. Lynn Francoeur, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. M. Jean Langelier, directeur général de DEM, se joint à M. Francoeur pour l'animation de cette rencontre.

AG-001-2022 Sur la proposition de M. Jean-Philippe Lepage, appuyée de M. René Gauthier, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Lynda Bélanger à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Mot de bienvenue du président

M. Lynn Francoeur, président, souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est rajouté au varia.

AG-002-2022 Sur la proposition de M. Bruno Carrier, appuyée de M. Yves Labrie, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle soit adopté tel qu'il apparaît ci-après :

1. Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport annuel 2021
4. Activités à venir
5. Modifications aux règlements généraux
6. Nomination des administrateurs
7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2021
8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

3. Présentation du rapport annuel 2021

M. Lynn Francoeur procède à la lecture du message du président et du directeur général apparaissant dans le rapport annuel et qui résume bien le travail accompli par les partenaires, par les membres du conseil d'administration ainsi que par l'équipe de DEM en 2021.

L'année 2021 marquant la création et le début des activités chez DEM, il était primordial d'obtenir l'implication de tous les acteurs pour bien définir la mission, les valeurs et les priorités de ce nouvel organisme, ce qui fut mené à terme avec brio. Merci à Mme Anny Jalbert qui a chapeauté l'élaboration de la planification stratégique de DEM. Des remerciements sont transmis à la MRC de La Matanie, la Ville de Matane et Accès Entreprise Québec, qui ont su investir financièrement pour permettre à DEM de remplir sa mission. Le tout n'aurait pas été possible sans la contribution immense des membres du conseil d'administration. Merci à chacun et chacune d'entre vous.

M. Francoeur remercie les membres de l'équipe de DEM et passe la parole à M. Jean Langelier, directeur général, qui les présente à tour de rôle.

M. Langelier passe en revue la mission, la vision et les valeurs de DEM. Il mentionne les axes prioritaires, les orientations et les stratégies adoptées en développement économique, en développement touristique et en marketing territorial.

En 2021, l'équipe a soutenu et/ou accompagné plus de 130 entreprises pour un total de 148 projets sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Matanie. Des outils pour aider les entrepreneurs ont aussi été développés de même que du soutien offert au travail autonome et la création d'une cellule de mentorat. DEM a aussi joué un rôle clé pour assurer la complémentarité des acteurs dans l'identification des enjeux et la recherche de solutions novatrices pour le milieu des affaires en participant à de nombreuses activités de concertation.

Le recrutement, la rétention et l'intégration de la main-d'œuvre sont des enjeux importants pour les entreprises. DEM a développé, en collaboration avec ses partenaires, un projet pilote intitulé Innovation Attractivité Matanie. Il vise à uniformiser et à promouvoir les bonnes pratiques en ressources humaines et à consolider les efforts collectifs en embauche.

Pour énumérer les actions faites en tourisme, M. Langelier cède la parole à Mme Valérie Landry-Cayouette, directrice du développement touristique chez DEM.

Mme Landry-Cayouette mentionne que 47 entreprises touristiques ont été soutenues et/ou accompagnées. Des initiatives structurantes ont aussi été appuyées, comme le marché public, les Saveurs de La Matanie, la Place des Rochelais, le territoire non organisé de la Rivière-Bonjour, etc. Mme Landry-Cayouette parle de la marque Mataniexp et de la consultation du milieu touristique afin de développer une stratégie de campagne promotionnelle ainsi qu'un plan de communication pour le tourisme d'agrément et d'affaires.

DEM a investi en 2021 plus de 216 000 \$ dans le développement, la promotion et l'accueil touristique sur le territoire. Des projets d'entreprises ont été accompagnés notamment dans la diversification de l'offre d'hébergement touristique et un soutien a été offert en commercialisation et marketing à plusieurs organisations.

Bref, beaucoup a été fait et de beaux projets sont sur la table pour l'année en cours.

4. Activités à venir

M. Jean Langelier poursuit avec les activités débutées et qui ont cours en 2022. L'un des dossiers importants est de bien saisir les besoins des entrepreneurs. C'est ce que s'affère à établir l'équipe des conseillères en développement économique. La prise de contact est débutée et une trentaine d'entreprises ont été rencontrées jusqu'à présent.

En tourisme, la concertation des acteurs de l'industrie se poursuit et une stratégie triennale est à développer. DEM continuera son soutien aux projets structurants et le développement de la marque Mataniexp.

En marketing territorial, DEM vient de s'associer à la Société de développement économique de Drummondville qui soutiendra les entreprises de la région dans des missions à l'international. Les besoins en main-d'œuvre sont grandissants et la phase 2 du projet Innovation Attractivité Matanie sera mis en place.

5. Modifications aux règlements généraux

M. Lynn Francoeur remercie M. Langelier et Mme Landry-Cayouette de leur présentation. Il poursuit en indiquant que les règlements généraux ont été mis à jour pour mieux refléter l'organisation. Il présente les principales modifications dont le retrait du comité exécutif pour faire place aux comités de travail formés par le conseil d'administration, l'abrogation du Règlement d'élection numéro 3 qui est remplacé par un mode de nomination et d'élection inclus dans le Règlement de régie interne ainsi que l'ajout du rôle et responsabilités de la Direction générale.

AG-003-2022

Sur la proposition de M. Bruno Carrier, appuyée de M. Jean-Philippe Lepage, il est résolu à l'unanimité d'adopter les modifications apportées au Règlement de régie interne numéro 1, au Règlement des affaires de banque numéro 2 et d'abroger le Règlement d'élection numéro 3.

6. Nomination des administrateurs

M. Francoeur indique qu'un appel de candidatures a été lancé en avril dernier et que le Conseil a reçu 9 excellentes candidatures. Le comité de gouvernance et d'éthique a fait l'analyse de ces candidatures et a fait la recommandation au Conseil d'adopter la nomination des candidats suivants, en fonction du profil collectif établi. Il s'agit de Mmes Marielle Beaulieu, Maude Ranger et Marie-Hélène Gendron de même que M. Dan Gagnon. Ces candidatures ont été adoptées au conseil d'administration du 20 juin dernier.

AG-004-2022

Sur la proposition de Mme Julie Bérubé, appuyée de M. Arthur Francoeur, il est résolu à l'unanimité d'entériner les nominations suivantes :

- Mme Maude Ranger, directrice de la Corporation de développement communautaire Région de Matane, au siège numéro 4;
- Mme Marielle Beaulieu, relève, Fromagerie du Littoral, au siège numéro 6;
- Mme Marie-Hélène Gendron, directrice des finances, Béton provincial, au siège numéro 8;
- M. Dan Gagnon, directeur, Réserve faunique de Matane, au siège numéro 10.

7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2021

M. René Gauthier, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, vient présenter les états financiers au 31 décembre 2021. La somme des produits s'élève à 892 187 \$, celle des charges à 758 809 \$, pour un excédent des produits par rapport aux charges et actif net à la fin de 133 378 \$.

M. Francoeur remercie M. Gauthier de sa présentation et mentionne l'excellent service offert par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

AG-005-2022

Sur la proposition de M. Eddy Métivier, appuyée de M. Yves Labrie, il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers au 31 décembre 2021 présentés par M. René Gauthier de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

M. Lynn Francoeur avise les participants que la firme d'auditeurs indépendants retenue par le conseil d'administration, après recommandation du comité d'audit et des finances, pour préparer et vérifier les états financiers 2022 est Raymond Chabot Grant Thornton.

9. Varia

Aucun point n'est discuté au varia.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 11.

Lynn Francoeur, président

Lynda Bélanger, secrétaire d'assemblée